### NOS PARTENAIRES

SITUATION GEOGRAPHIQUE DU LIEU DE STAGE



Direction Départementale Jeunesse et Sports des Pyrénées Atlantiques

CONSEIL RÉGIONAL

AQUITAINE

Conseil Régional d'Aquitaine





# CENTRE NAUTIQUE

Baie de Txingudi 64705 HENDAYE CEDEX

Tél.: 05.59.40.06.07 Fax: 05.59.40.06.08

Localiser dans googleEarth



# DEVENEZ HANDIPLAGISTE

DU 12 AU 13 JUIN 2009

- Connaissance des différents handicaps et approche psychologique des personnes handicapées,
- Information sur les dispositifs de sécurité et la réglementation des plages et des plans d'eau intérieur,
- Connaissance et manipulation du matériel spécifique, mise en situation.

#### · Pré-requis

- Personne sensibilisée aux problèmes du handicap,
- Être titulaire du PSC 1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1).
- Être bon nageur,
- Avoir une bonne condition physique.

#### · Nombre de stagiaires 8 à 12 stagiaires.

- les 12 et 13 juin 2009 au Centre Nautique d'Hendaye, dans les Pyrénées Atlantiques.

#### · Coût de la formation (frais pédagogiques)

Pour des raisons d'équilibre budgétaire, la formation ne débutera qu'à partir de 8 stagiaires.

- Formation prise en charge (collectivités, ANPE, organisme,...): 150 €

Financement personnel : 90€

- Ramon ESPI, Président d'Handiplage
- Alain MEUNIER, Conseiller sportif
- Robert GUIGLION, Concepteur du Tiralo
- Eliane IRAZU, Animatrice spécialisée
- Baptiste ONDARTS, Conseiller Handisport
- Pascal ANDIAZABAL, Association Rétina France

#### STRUCTURE ORGANISATRICE

Association Handiplage Association de loi 1901 oeuvrant pour l'insertion de la personne handicapée par le loisir et la plage. Décerne un label national. Met à disposition du personnel compétent : les handiplagistes, aide aux personnes handicapées pour l'accès à la baignade.

FORMATION ENREGISTRÉE SOUS LE Nº72 64 02 5 96 64 AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION D'AQUITAINE

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Faciliter l'accessibilité à la plage et au plan d'eau intérieur.

Accueillir, installer et accompagner à la zone de bain toute personne à mobilité réduite.

### PARTENAIRES

- Municipalité d'Hendaye,
- Direction Départementale Jeunesse et Sport des Pyrénées Atlantiques.









## BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 18/05/2009 à

Association HANDIPLAGE 39 rue des Faures 64100 BAYONNE

05 59 59 24 21

Nom							 
Prénom.							 
Date de l	naissan	се	/			/	 
Adresse.							 
Tél. :	_/_	_/_	_/_	_/_			
FINA	ANCE/	MENT	DE L	A FOI	RMA	TION	
□ Form Mair			en char Anpe, e		50 €		

Joindre une attestation de prise en charge par la structure.

☐ Financement personnel: 90 € Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'association Handiplage

Le tarif comprend uniquement les frais pédagogiques, les repas et les frais d'hébergement sont à la charge du stagiaire. Cependant les personnes qui le souhaitent pourront commander un pique-nique auprès de l'association pour les repas de midi. Hebergement : l'association handiplage est susceptible de vous fournir une liste d'hébergements de proximité. Il appartiendra au stagiaire ou à la structure prenant en charge le stage, de réserver directement sa nuitée auprès du prestataire sélectionné.

Pour toute annulation après le 18 Mai 2009, seuls 50 %des frais d'inscription seront remboursés.

a	 1	Signature
м,	 	- Oliginature